



## Et pendant ce temps là, les suppressions de poste dans la fonction publique continuent

- **3 Questions à**  
... Martine Maximilien **p 2**
- **SNE-FSU**  
**Plus jamais ça Rhône** **p 3**
- **Education**  
... 1er degré  
2nd degré **p 4 et 5**
- **SNICS-FSU**  
CHSCT **p 6**
- **SNAC-FSU**  
**FSU AURA** **p 7**
- **Jamais sans toit** **p 8**

### édito

Comme lors de la crise de 2008, tout est mis en œuvre pour maintenir le système en place. Certes, la situation n'est pas totalement comparable mais les divers plans de relance gouvernementaux montrent bien la volonté de simplement colmater les brèches en attendant que la crise passe. Seulement, le séisme de la crise sanitaire provoquée par le Covid-19 semble avoir déclenché un raz de marée social et économique inédit. L'épisode des gilets jaunes en avait déjà dit long sur l'état de dénuement et d'exaspération d'une partie de la société française. La crise en cours n'augure rien de bon. Les orientations du président Macron consacrent une aide massive aux entreprises et attribuent moins de 1% du plan de relance aux aides sociales. La martingale n'est pas nouvelle, qui continue par ailleurs à désigner les services publics comme un coût et non comme un investissement !

Les profits insolents, ces derniers mois, des sociétés cotées en bourse, les spéculations sur les vaccins, le hold up permanent des Gafam poussent à l'exaspération. Les collectifs « plus jamais ça », dont la FSU est partie prenante, qui fleurissent ici et là doivent être une réponse citoyenne à ces infamies ! Cependant, la réponse sécuritaire qui est donnée actuellement par le pouvoir politique est une entorse de plus aux valeurs républicaines et démocratiques qui doivent le guider. Ces mêmes valeurs invoquées par le ministre de l'Éducation nationale qui finance et manipule un syndicat lycéen ! Tout un symbole, quelques semaines après l'hommage à Samuel Paty...

Il n'empêche que ce gloubi-boulga de la Macronie qui mélange le néo-libéralisme, le sécuritaire, le double-discours et le green-washing est très inquiétant. Mélanger toutes les couleurs "en même temps" ne donne jamais que du marron brun. Le déconfinement hivernal doit être l'occasion pour la FSU et les autres forces progressistes de retourner au gouvernement cette parole récente d'un préfet : « la bamboche, c'est terminé ! ». Dors et déjà la FSU initie une grève éducation le 26 janvier.

**RAS LE BOL DANS L'ÉDUC !**  
**GRÈVE INTERSYNDICALE LE**  
**26 JANVIER**

Depuis quelques années, nous assistons au démantèlement des CMP et une dégradation de la prise en charge pédopsychiatrique. Cette situation se complique dans le contexte actuel. Nous avons posé 3 questions à ...

Martine Maximilien, assistante sociale pédopsychiatrie au CHS du Vinatier et membre du CE de la CGT Vinatier.

## QUEL EST LA GENÈSE DES CMP ?

En 1945, un mouvement désaliéniste s'élève contre les conditions de vie des malades internés. Avec la circulaire de 1960 sur la psychiatrie de secteur, une psychiatrie humaniste émerge, proposant un dispositif complet de soins, de l'hospitalisation complète à la consultation et aux soins hors les murs, au plus près du lieu de vie du patient. Il comprend également un accompagnement social global, visant à la réinsertion de celui-ci. L'ensemble est dirigé par un même chef de service.

Dans les années 1980, le CMP\* devient le pivot du soin, orientant vers des soins en son sein, en hospitalisation complète ou séquentielle. La pédopsychiatrie se développe à cette période. Peu après sont créées des unités de périnatalité, pour repérer et prendre en charge les troubles des interactions précoces, et accompagner les parents dans les premiers liens, avec du personnel détaché des équipes de soin.

Les CMP sont constitués d'équipes pluridisciplinaires qui prennent en compte la dimension psychosociale du vécu du patient et sa souffrance psychique. En outre, elles accordent de l'importance à l'engagement réciproque dans la rencontre du patient et du soignant, dont la temporalité psychique est indispensable à l'accomplissement du soin.

## OÙ EN EST-ON AUJOURD'HUI ?

Le virage néolibéral s'accroît d'années en années. Alors que les conditions de vie se dégradent et que la demande de soin augmente, les listes d'attente des CMP s'allongent. C'est un changement radical d'orientation qui signe la mise à mort du service public de psychiatrie de secteur, gratuit et solidaire, avec l'arrivée en 2021 d'une nouvelle forme de financement par compartiments, présenté comme innovante : la T2C. Des centres experts (autisme) et des plateformes sont créés. Ils sont chargés de bilanter, de diagnostiquer et d'orienter vers des professionnels exerçant en libéral pour une rééducation individuelle limitée dans le temps. En parallèle, on ferme des CMP en regroupant les équipes. Cette T2C oblige à filtrer les pathologies. Les CMP deviennent des dispositifs de seconde ligne. Les prises en charge ne peuvent qu'être de courte durée : il est plus rentable de voir 100 patients une fois que 100 fois un patient.

Le patient ou sa famille est invité à faire appel à la MDPH\*\*. Avec l'allocation ou la prestation de compensation du handicap perçue, il peut recourir à des prestataires privés : accompagnements scolaires, coach à domicile tels que les psychologues ou éducateurs ABA – qui interviennent déjà dans la prise en charge des enfants autistes. À chacun.e la responsabilité de son mal-être.

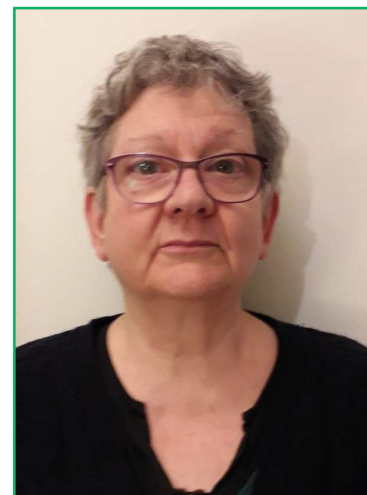
## QUELLES ORIENTATIONS DEVRAIT-ON PRENDRE ?

Il est indispensable de maintenir la pluralité des approches thérapeutiques, afin de répondre à la diversité des situations, pour un service public de santé de qualité. En rupture avec le néolibéralisme, une psychiatrie humaine est à reconstruire d'urgence, avec :

- l'arrêt des réformes qui démantèlent et ferment les structures de soin ;
- la suppression de la dette hospitalière ;
- une offre de soins de proximité en fonction des besoins de la population.

Ceci est indissociable d'une véritable réforme de la gestion et du financement de la sécurité sociale et de nos services publics, tels que la Protection Maternelle et Infantile ou l'Education Nationale, indispensables partenaires du soin en pédopsychiatrie.

Propos recueillis par  
Yannick LE DU



Martine Maximilien

\*CMP : Centre Médico-Psychologique

\*\*MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

Pour approfondir :

- La révolte de la psychiatrie, Mathieu et Loriane BELLAHSEN, Rachel KNAEBEL, Ed La Découverte
- Manifeste pour une psychiatrie artisanale, Emmanuel VENET, Ed Verdier
- Le soin est un humanisme, Cynthia FLEURY, Tracts Gallimard
- Site : <https://printempsdelapsychiatrie.org>



## TRANSITION ÉCOLOGIQUE : FAIRE ENCORE PLUS AVEC TOUJOURS MOINS

Les ministères en charge de la transition écologique, des transports, du logement, de la mer, et de la cohésion des territoires subissent des baisses d'effectifs importantes et des réorganisations permanentes depuis de nombreuses années.

Depuis l'arrivée de ce gouvernement, des réformes portées par les circulaires du premier ministre du 12 juin 2019, relative à la mise en œuvre de la réforme de l'organisation territoriale de l'État, prévoit notamment de réorganiser le réseau déconcentré de l'État pour mieux répondre, en particulier, à l'injonction de proximité de la mise en œuvre des politiques publique décidée suite au grand débat. Après le passage des directions départementales interministérielles (DDI) sous gestion du ministère de l'intérieur, par décret du mois d'août dernier, et la création des secrétariats généraux communs, le risque est grand de voir disparaître la mixité des origines des agents au profit d'une seule gestion par les corps du ministère de l'intérieur et entraîner la perte des compétences techniques qui font le socle de l'existence des différents corps ministérielles.



Et les réformes se poursuivent, nos ministères démantèlent maintenant les directions régionales de l'environnement de l'aménagement et du logement (DREAL). Dans les domaines du logement, des transports et de l'environnement, des postes sont massivement supprimés mais les missions et les postes ne sont pas transférés du niveau régional au niveau départemental.

Anticipation sur la loi 3D ? Ces missions sont en effet visées dans le projet de loi. Ces réformes ont des conséquences néfastes sur la vie professionnelle et personnelle des agents-es, le nombre de RPS signalés est en augmentation significative.

Pour le Sne-FSU, les défis majeurs, vitaux et de court terme, de notre société, la vision globale et de long terme de l'État est indispensable et sa présence aux différents échelons territoriaux est un gage d'efficacité des politiques publiques auprès des citoyens. La toute-puissance préfectorale au niveau départemental, et bientôt au niveau régional, va à l'encontre d'une chaîne hiérarchique ministérielle, garante de la bonne application des décisions ministérielles.

Une action intersyndicale est en cours pour dire « stop à la destruction des DREAL ».

La DREAL Auvergne Rhône Alpes n'est pas épargnée, avec en particulier, son service habitat qui perd 30% de ses postes en un an. Le directeur régional tente d'enrober baisse des effectifs et abandon de missions en menant la construction d'un projet de service de manière collaborative pensant faire ainsi partager cette stratégie aux agent-e-s....vive le lean management !

Marie-Louise LE COGUEC  
Secrétaire générale adjointe du Sne-FSU

## PLUS JAMAIS ÇA ! RHÔNE : LA PREMIÈRE PIERRE EST POSÉE.

Mardi 10 novembre a eu lieu la première réunion du collectif Plus Jamais Ça ! Rhône. L'objectif de ce collectif est d'arriver à décliner les 34 propositions du plan de sortie de crise, à travers des luttes locales et la mise en place d'alternatives au système actuel.

Des représentants des organisations et syndicats suivants ont échangé sur leurs attentes, leurs objectifs et les actions locales à mener : Alternatiba ANV Rhône, ATTAC Rhône, F.S.U 69, La Confédération Paysanne 69, Greenpeace Lyon, Oxfam Lyon, Union Syndicale Solidaire du Rhône, Union Départementale CGT 69, Youth For Climate Lyon.



Nous avons réfléchi ensemble sur le communiqué de presse et le texte fondateur qui devraient être publiés autour du 10 décembre. Pour l'instant, nous nous sommes tous mis d'accord sur une action forte contre Amazon et son projet d'entrepôt gigantesque

dans notre région. Avec la crise et le confinement, Amazon menace la survie même de l'ensemble du secteur du commerce notamment de proximité. Si elle n'est pas stoppée, l'expansion d'Amazon pourrait conduire au doublement de sa part de marché et provoquer la destruction de 100 000 emplois partout en France. La FSU s'associe pleinement à cette lutte car l'évasion fiscale pratiquée par les multinationales conduit à l'austérité infligée ensuite aux services publics et sur les budgets de la protection sociale, et bien sûr nous sommes aussi des citoyens et consommateurs.

Plus d'informations sur fsu69.fsu.fr

Laure TOMCZYK  
Gilbert DUMAS

### PLAN DE SORTIE DE CRISE

LA VOLONTÉ POLITIQUE  
ET LES MOYENS FINANCIERS  
DOIVENT ÊTRE MIS AU SERVICE  
DES OBJECTIFS DE TRANSFORMATION  
SOCIALE ET DE PRÉSERVATION  
DE L'ENVIRONNEMENT !

#PlusJamaisCa  
#PourLeJourDapres



## LE MÉPRIS, ÇA SUFFIT...

Le succès de la grève du 10 novembre (45% des collègues de collègues dans l'Académie) a montré la détermination des personnels à obtenir des conditions de sécurité sanitaire, nous avons ainsi obtenu le recrutement supplémentaire de 313 équivalents temps plein Assistants d'Education dans l'académie pour pallier les vies scolaires décimées par la covid. Le protocole renforcé doit permettre les demi-groupes partout où cela est nécessaire, y compris en collège. Cela a nécessairement des conséquences sur nos pratiques professionnelles. Il est alors indispensable d'aménager les programmes et les examens. Le Ministère a annoncé des évolutions pour le bac 2021 : passage au contrôle continu des Epreuves Communes, mais maintien des épreuves de spécialités de terminale aux dates prévues avec aménagement des sujets. Quid des Epreuves Anticipées de Français et du grand oral ?

Les chiffres du constat de rentrée 2020 dévoilé en Comité Technique Départemental ne mentent pas. Effectifs et dotations des collèges sont en hausse par rapport à la rentrée 2019, mais l'indicateur élèves/nombre de divisions est également en hausse, caractéristique d'une dégradation des conditions de travail des enseignants et d'étude des élèves. La dotation additionnelle de moyens au prévisionnel

de janvier est composée à 60% en Heures Supplémentaires. Le bilan de l'an dernier était déjà insuffisant en termes de moyens pour exercer correctement, mais en ces temps difficiles de rentrée sanitaire, ce bilan est encore plus méprisant. En outre, on ne peut qu'être sceptique face à l'une des 3 priorités de l'Inspection d'Académie dans les collèges : l'inclusion au vu de l'absence de création d'UPE2A\* dans le département en cette rentrée.

En lycée, on note 325 élèves supplémentaires, mais - 314 h, la preuve que la réforme du lycée détériore les conditions de travail et les conditions d'étude des élèves ! Nous remarquons + 3.5% d'élèves en 2nde et - 6% en Terminale par rapport au prévisionnel. La comparaison d'indicateurs sur la base des chiffres communiqués s'avère impossible et non-révélatrice, car des lycées créent des divisions avec leur marge d'autonomie (6 divisions en sus des classes financées ont été créées en 2nde, 12 en 1ère et 6 en Terminale dans le département).



UPE2A : Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants

Nadège PAGLIAROLI  
SNES-FSU Rhône

## UNE REPRISE PESANTE ET LOURDE POUR LES PERSONNELS ADMINISTRATIFS

Les conditions de la reprise du lundi 2 novembre dernier, après les congés d'automne, ont été particulièrement pesantes compte tenu de l'actualité lourde marquée par l'assassinat de Samuel Paty et par le contexte sanitaire. Le maintien de l'ouverture aux élèves des EPLE avec un nouveau protocole qui ne changeait pas grand-chose pour l'accueil concret du public a parfois dans certains d'établissements scolaires entraîné une pression forte sur les personnels administratifs. Les conditions de travail s'en sont ainsi trouvées fortement dégradées.

Pour les services académiques, si les conditions d'organisation du télétravail se sont améliorées, l'absence de prévision et les tergiversations ministérielles sont autant de facteurs de désorganisation du travail sur l'année. Parce que leurs missions sont d'organiser et gérer le service public d'éducation, aussi bien sur un plan administratif que technique, les collègues sont donc au cœur de la situation et subissent de plein-fouet, elles et eux aussi, les errements de la politique gouvernementale et ministérielle. Les conditions de travail en sont là aussi fragilisées.

Sébastien POUPET  
Secrétaire académique du SNASUB

## L'IDEX (INITIATIVE D'EXCELLENCE) DE LYON-SAINT ÉTIENNE : SUITE ET FIN ?

Fin Octobre 2020, le Conseil d'Administration de l'Université J. Monnet de St Etienne a voté contre les statuts de l'université-cible. Du coup, début novembre, la ministre de l'enseignement supérieur a décidé d'arrêter le projet IDEX Lyon Saint-Etienne. La présidente de l'université a annoncé sa volonté de démissionner le 26/11.

Alors que ce projet semblait inéluctable pour beaucoup il y a encore moins d'un an, c'est l'immense travail militant qui a permis de faire qu'il soit définitivement abandonné. C'est donc une victoire pour le service public de l'enseignement supérieur démontrant ainsi la nécessité de l'action syndicale inscrite dans le long terme.



## TOUJOURS PAS DE PLAN DE RATTRAPAGE !

Pour la première fois depuis bien des années, le Rhône perd des élèves dans le premier degré à la rentrée 2020. Une tendance amorcée l'an dernier qui va s'accroître pour les années à venir...

On constate un écart important entre les prévisions d'effectifs et les constats de rentrée sur de nombreux départements et en particulier dans le Rhône : +141 élèves prévus et -2150 constatés. La maternelle est plus touchée que l'élémentaire. L'inspecteur d'académie pointe du doigt certaines écoles qui gonfleraient leurs effectifs pour éviter une fermeture ou obtenir une création. Il est certain que l'IA a une liste d'écoles qui sont dans le viseur.

Pour autant, les problèmes persistent pour notre département qui n'a jamais eu les dotations de rattrapage promises ! Les comparaisons avec la moyenne nationale sont cruelles : moins de remplaçants, plus d'élèves par classe, moins de RASED, plus de contractuels ! Les prévisions d'effectifs du rectorat pour la rentrée 2021 tablent sur -1538 élèves ! Il est à craindre que le ministère « profite » de

ce repli pour ajuster sa dotation. L'engagement de GS, CP et CE1 à 24 paraît encore loin. Le dédoublement des GS en REP+ se fera-t-il au détriment des autres niveaux de la maternelle comme cela s'est fait en élémentaire avec les CE2/CM1/CM2 pour le dédoublement des CP/CE1 ? Les remplaçants et les RASED dont nous avons tant besoin ne sont pas près d'être renforcés ! Les seuils du département ne sont pas près de retrouver les moyennes nationales... Le SNUipp-FSU69 réclame à minima une égalité de traitement par rapport aux autres départements de la France métropolitaine.



Yannick LE DU  
pour le SNUipp-FSU69

## L'ÉDUCATION PLUS TROP PRIORITAIRE DE BLANQUER

On le sentait venir depuis la publication du rapport Mathiot-Azema qui proposait le maintien du label REP+ et la délabellisation des territoires en REP. En dehors de tout dialogue social mais affichant les oripeaux de la concertation, comme à son habitude, le ministre Blanquer a annoncé en novembre que 3 académies préfiguraient en 2021 la nouvelle carte de l'éducation prioritaire, à savoir des REP+ maintenus et des REP remplacées par des priorités académiques impliquant le rural.

Cette remise en cause de la politique de l'éducation prioritaire, qui consiste à « donner plus à ceux qui ont moins », va à rebours de bien des analyses. Dans un contexte où les inégalités sociales se creusent, cette politique a permis d'atténuer le choc dans les écoles, comme l'indiquait un récent rapport de la cour des comptes, institution que l'on ne saurait taxer d'islamo-gauchiste, pour reprendre le vocable du ministre Blanquer.

Cultivant une fois de plus le double discours, ce dernier évoque une réforme pour plus d'équité mais continue à façonner une école élitiste... La FSU organise les états généraux de l'Education Prioritaire en consultant massivement les enseignants pour donner une autre version de l'EP !

Yannick LE DU

## ENSEIGNEMENT PRO : DES CHIFFRES TROMPEURS

Dans l'Enseignement Professionnel, le constat national de rentrée est une baisse en pourcentage de l'orientation des jeunes vers les classes de 2ndes en cette rentrée, accompagnée d'une diminution importante des abandons en fin de première année des cycles Bac Pro et CAP.

Dans le Rhône au contraire, plus d'élèves (+ 512) ont été accueillis en cette rentrée (+ 4,6%) et une nouvelle augmentation (+ 624) est prévue pour 2021 (+ 5,4%) dans le public. Ces chiffres ne sont cependant pas une surprise : la hausse démographique et l'attractivité du département expliquent largement ces augmentations. Dans l'enseignement privé, une diminution de -1% est constatée et une nouvelle baisse de -2% prévue pour 2021. Dans les prévisions rectorales, ce sont les deuxièmes années des cycles Bac Pro et CAP qui correspondent aux plus fortes augmentations prévues.

Avec les documents régionaux, le rectorat ne communiquant pas encore sur ce point, l'évolution des structures validées semble limitée : **il faut donc craindre un nouveau surbooking dans de nombreuses sections.** En Bac Pro Gestion Administration, on constate une nouvelle baisse des capacités d'accueil (-26) compensée par la création d'un groupe en Bac Pro Métiers de la sécurité (+16) et par des ouvertures de CAP Petite enfance (+15), Electricien (+15) et Cuisine (+12).

A la question de savoir combien de jeunes ont choisi un autre bac que celui suivi en seconde dans la famille de métiers choisie, regroupement de métiers créé par la réforme de la voie pro, il est impossible d'obtenir une réponse du rectorat. Est-ce une volonté de cacher l'échec de ces familles de métiers ?

La disparition du diplôme intermédiaire validé en classe de 1ère Bac Pro (CAP ou BEP selon les filières) entraîne la disparition pure et simple du diplôme de BEP (le BEP n'était déjà plus un diplôme préparé en tant que tel).

Ce diplôme intermédiaire est remplacé par une simple attestation qui n'est reconnue dans aucune convention collective.

François CLEMENT  
pour le SNUEP-FSU du Rhône



## MEN...JS...

Le rattachement du ministère Jeunesse et Sports au ministère de l'Éducation Nationale entraîne la création de DRAJES (Direction Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports) qui seront copilotées par les préfetures et les rectorats. Depuis bien longtemps, les missions des intervenants Jeunesse et Sports ont été dévoyées : les cadres et agents Jeunesse et Sports ont des missions trop souvent éloignées de leur mission initiale qu'est l'encadrement sportif.

Cependant l'espoir que suscite le rapprochement MEN/MJS est tempéré par les conditions actuelles de création des DRAJES et SDJES (Service Départemental JES).

Depuis l'annonce de l'OTE (Organisation Territoriale de l'Etat), des dégradations des conditions de travail dans les services sont sources de souffrance au travail. L'indécision sur le calendrier de mise en place définitive de cette réforme a n'a fait que dégrader une situation déjà compliquée.

En tout état de cause, la FSU AURA a

demandé au recteur de la région académique la garantie d'un maintien intégral des postes annoncés (plus de 380 agents Jeunesse et Sports en Région AURA) comme de l'intégralité des moyens d'intervention spécifiques Jeunesse et Sports.



Elle a également demandé un dialogue social officiel et la tenue de groupes de travail sur les différents points techniques avec les représentants des personnels et l'ensemble des agents transférés pour mieux préparer le transfert. La FSU a demandé aussi un véritable accompagnement RH renforcé sur les droits des agents ainsi qu'un observatoire des risques psycho-sociaux liés à l'OTE pour les agents Jeunesse et Sports. Pour l'heure, tout se fait quasiment à l'insu des personnels concernés et dans une opacité inquiétante.

Dans le contexte actuel, le rattachement à l'Éducation nationale de l'éducation populaire peut cependant prendre un sens particulier s'il est donné corps à l'ambition de continuité éducative. En effet, ses pratiques sportives et socioculturelles collectives jouent un rôle de « tiers éducatif » précieux dans l'ouverture sur la société, l'accompagnement des jeunes et des adultes dans leur expérience citoyenne, leur conscience critique en lien avec les acteurs associatifs, les collectivités territoriales et les institutions partenaires.

**Yannick LE DU**

## DIALOGUE DE SOURDS

Comme dit l'adage, il n'y a pas plus sourd que celui qui ne veut pas entendre. C'est malheureusement le sentiment de la délégation FSU à chaque séance du CHSCTA.

En cette période particulièrement compliquée, où la crise sanitaire se double de la crise sécuritaire, l'administration écoute les difficultés et les souffrances des personnels, mais n'y répond en aucune façon.

Le CHSCTA du 12 novembre n'a été présidé ni par le recteur, ni même le secrétaire général, mais par la DRH, encore une fois. S'en tenant strictement à la feuille de route qui lui avait sans doute été rédigée par sa hiérarchie, elle a répété à plusieurs reprises : "on entend bien, mais c'est compliqué".

L'administration considère faire tout ce qui est en son pouvoir pour rendre possible l'application du protocole sanitaire dans les établissements scolaires. Elle se satisfait des échanges avec les collectivités territoriales, et notamment le conseil régional qui met paraît-il tout en œuvre pour assurer le remplacement des agents absents et la fourniture du matériel nécessaire à l'application du protocole. Quand nous lui opposons les remontées de terrain qui nous viennent des collègues à travers les signalements sur les registres Santé Sécurité au Travail ou encore les mails reçus par nos syndicats nationaux, l'administration se répète : "on fait ce qu'on peut". Alors que notre santé et notre sécurité sont en jeu, la réponse est bien légère.

Dans les instances départementales, il semble que le dialogue soit plus constructif sur certains points ; cependant les délégations FSU qui y siègent ont souvent le sentiment de ne pas pouvoir obtenir de réponses concrètes. Que ce soit aux niveaux académique ou départemental, nos représentants ne manquent pas de le dénoncer.

Concernant des situations particulières d'établissements notamment, l'administration répond quand elle a pu faire quelque chose. Mais dans d'autres cas, c'est l'omerta.

Il est bien loin le texte de loi qui affirme que "le ministère de l'éducation nationale prend les mesures nécessaires pour la protection de la sécurité et de la santé et pour l'amélioration des conditions de travail de ses personnels", enterré par le ministre Blanquer sous la tutelle duquel les représentants de l'administration sont incapables de témoigner d'une quelconque solidarité avec leurs agents.

Mais la FSU continue de se battre sans relâche pour défendre et informer tous les personnels de l'Éducation Nationale. D'ailleurs, vous étiez plus de 75 présents lors du stage CHSCT du 5 novembre en visio !



**EXCLUSIF**

**LE GOUVERNEMENT  
QUAND ON PARLE  
CONDITIONS DE TRAVAIL  
DES FONCTIONNAIRES.**



## LA CULTURE, UNE ACTIVITÉ NON ESSENTIELLE

Le gouvernement Macron, groupe de technocrates au service de l'économie libérale, a décidé que la Culture n'était qu'une activité secondaire, que les travailleurs du secteur culturel n'effectuaient pas un VRAI travail. La ministre, récemment promue, ne peut que se désoler de ne pas être écoutée, que c'est "très, très dur" (France 2 14/11/2020). Cela ne l'empêche pas de poursuivre la politique engagée par ses prédécesseur(s).

Concernant les services de l'Etat, services centraux ou déconcentrés, les mêmes incapacités demeurent. Depuis de nombreuses années, le ministère de la Culture sert de laboratoire pour la mise en place du néolibéralisme dans les services de l'Etat, grignotant peu à peu les missions de service public au profit de la privatisation. Cela a commencé par les services de nettoyage et de gardiennage pour s'étendre aux métiers de la Culture : faute d'ouverture de concours et de postes, il était facile d'en appeler à l'externalisation pour assurer des missions. Avec l'ouverture à la concurrence, ce sont des champs entiers de la Culture, comme les missions d'archéologie préventive, qui sont bradés. Sans parler de la nomination d'un Monsieur Patrimoine qui allait faire plus et mieux que les spécialistes de la discipline...

En dépit d'affirmations répétées, le ministère poursuit une politique de précarisation des effectifs. S'appuyant sur la volonté de limiter le nombre de fonctionnaires, les postes de titulaires ne sont pas pourvus et sont transformés de fait en CDD. La brutalité de la gestion administrative augmente et les agents en CDD se voient refuser le renouvellement de leur contrat à la veille des 6 années d'activité qui les feraient basculer en CDI. Le Ministère couvre sans le moindre état d'âme la politique des certains Etablissements publics qui vise à ériger la précarisation en système (BPI, INRAP \*).

Le premier confinement avait montré tout le retard des administrations culturelles pour gérer cette crise, en particulier en matière de télé-travail. L'été n'a pas servi à corriger les erreurs. Au lendemain du CHSCT ministériel « Principes d'organisation du travail au ministère de la Culture à compter du 30 octobre 2020 » tenu le 2 novembre (où la ministre n'est restée que 11 minutes...), l'administration a refusé tous les amendements présentés par l'intersyndicale CGT-Culture, SNAC-FSU, UNSA-Culture qui



visaient à donner la priorité aux mesures de prévention pour les agents. Devant ce blocage, les organisations ont déposé un préavis de grève, pour les agents de droit public ou privé, qui court du 9 novembre au 1er décembre. Les métiers de la Culture sont très divers : les agents souffraient déjà d'une politique de gestion très inégalitaire. La crise sanitaire a accentué des inégalités avec l'application des conditions de travail laissée trop souvent à la seule discrétion de "petits chefs". La seule réponse de l'administration reste le refus de dialogue. Concernant le spectacle vivant, la situation est catastrophique. Ce sont des milliers de professionnels du spectacle, permanents ou intermittents, qui se voient privés de toute activité et de tout revenu, les conditions d'accès aux indemnités de chômage étant très souvent un véritable parcours d'obstacles. Face à cette situation, c'est la mort annoncée de centaines de petites structures porteuses d'une véritable politique culturelle de proximité, indépendante des grands médias. Des manifestations ont été organisées dans toute la France le 13 novembre, et localement à Lyon le 21.

Les agents de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) Auvergne-Rhône-Alpes s'évertuent, tant bien que mal, à assurer leurs missions. Après les chocs de la RGPP appliquée brutalement sur des services en sous-effectif, après la mise en place de la réforme régionale, qui encore une fois sans aucun moyen, ni aucune préparation, a vu des équipes devoir prendre en charge un territoire de 70.000 km<sup>2</sup>, l'équivalent de l'Irlande, la gestion de la pandémie a mis en évidence le sous équipement des services d'Etat de la Culture : obligation pour les agents d'utiliser leurs propres connexions, leur propre matériel ou mise à disposition de matériel inadapté à un travail à temps plein. Cette situation ne fera qu'accroître les cas de stress et de dépressions, le ministère de la Culture étant malheureusement à la pointe en matière de risques psychosociaux.

Depuis sa création, le SNAC-FSU (Syndicat National des Affaires Culturelles) lutte pour obtenir un véritable service public de la Culture. Ses efforts devront encore s'intensifier dans les mois qui viennent.

BPI : Bibliothèque Publique d'Information

INRAP : Institut National des Recherches Archéologiques Préventives

Maryannick CHALABI  
SNAC-FSU

## COMME LE SINISTRE BLANQUER, LA RÉGION EST TRÈS SATISFAITE DE SA GESTION DE LA COVID DANS LES LYCÉES

Une délégation FSU Région a rencontré en visio début novembre la Vice-Présidente en charge des lycées.

Installation de distributeurs de gels, dotation d'équipement de protection des agents régionaux, recrutement d'agents d'entretien supplémentaires, suivi et abondement des budgets des lycées, tout va bien et les établissements doivent contacter les services régionaux en cas de problème. La seule difficulté reconnue concerne la tension pour recruter des agents d'entretien contractuels dans certaines zones géographiques, car la concurrence est forte entre les collectivités.



**Sauf que** le nombre d'agents contractuels n'est passé que de 800 à 1 000 emplois, la brigade de titulaires-remplaçants étant affectée dès la rentrée sur les congés longs : dans de très nombreux lycées, Education Nationale ou Enseignement Agricole, le constat est qu'il manque du monde.

**Sauf qu'**un personnel contractuel doit environ 32 h/semaine alors qu'un titulaire assure lui 41,5 h : pour chaque remplacement, il manque des heures et cela entraîne une pression sur les autres collègues pour faire plus, surtout avec le nouveau protocole sanitaire

**Sauf que** les contrats proposés sont trop courts et pas question de titularisation bien sûr

**Sauf qu'**avant la crise sanitaire, les syndicats de la Région avaient chiffré le manque d'agents dans les lycées à environ 600 emplois.

**Sauf que** rien n'est prévu pour une politique d'installation rapide ou de travaux pour de nouveaux points de lavage des mains (sauf en cas de besoins urgents)

Et depuis, L. WAUQUIEZ multiplie les annonces pour faire parler de lui dans le cadre de sa candidature pour être réélu : après les caméras thermiques, l'envoi des masques au domicile de chaque lycéen, installation de purificateurs d'air, **beaucoup d'annonces et de millions d'euros annoncés, mais jamais un seul emploi statutaire créé ...**

François CLEMENT  
Co-Correspondant FSU Région Auvergne-Rhône Alpes 7

## JAMAIS SANS TOIT

Le collectif Jamais Sans Toit a été créé à l'automne 2014 au sein d'établissements scolaires de la Métropole Lyonnaise. Il fédère désormais une soixantaine de comités de soutien constitués de parents d'élèves, d'enseignants et de citoyens qui viennent en aide aux élèves sans abris. Les comités récoltent des fonds en organisant des événements solidaires (goûtes, soirées, etc.) qui permettent de faire face à l'urgence en finançant des nuitées d'hôtel. Mais la mise à l'abri des familles ne peut reposer exclusivement sur la générosité citoyenne.

Les occupations des établissements scolaires permettent à la fois d'offrir un refuge temporaire et d'alerter l'opinion publique en rendant visibles ces situations intolérables. Le rôle de notre collectif est avant tout de placer les autorités compétentes face à leurs responsabilités. L'Etat est garant de l'hébergement d'urgence qui est un droit inconditionnel inscrit dans la loi. La France est signataire de la convention internationale des droits de l'enfant qui reconnaît le droit au logement.



Au cours du premier confinement, la fermeture des cantines scolaires a plongé les familles dans d'importantes difficultés pour parvenir à se nourrir. La Fondation Abbé Pierre nous était d'ailleurs venue en aide en fournissant des chèques service à destination des familles que nous suivions. La Métropole de Lyon avait pris sa part en hébergeant des familles au titre de la protection de l'enfance et l'Etat avait pris le relais au mois de juillet à la fin de l'état d'urgence sanitaire.

Mais un grand nombre de familles sont restées sans solution. La mise en place du plan froid a été avancée au 18 octobre à l'occasion du deuxième confinement. L'Etat s'est engagé à héberger la totalité des familles sans toit au sein du dispositif de renfort hivernal. Mais la situation sanitaire a été très mal anticipée. L'ouverture des places d'hébergement d'urgence prend du temps et le confinement rend difficile le travail de terrain.

Au 20 novembre, date de la célébration de la signature de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, Jamais Sans Toit recensait encore 240 enfants sans solution d'hébergement. Le Conseil Scientifique dans une note du 26 octobre prône une politique du « logement d'abord », afin de limiter le risque épidémique, tant pour les personnes vivant dans la grande précarité que pour la population générale. En effet, il est temps de sortir d'une gestion au thermomètre autant inefficace que coûteuse.

Les collègues sont souvent démunis lorsqu'ils sont confrontés à la situation d'un élève qui dort à la rue. Ils ne savent comment venir en aide à la famille, à qui s'adresser. En novembre 2018, un stage intersyndical organisé avec Jamais Sans Toit avait d'ailleurs réuni 180 collègues de l'Académie de Lyon. La situation des enfants sans abri touche tous les établissements scolaires. La FCPE et les syndicats enseignants sont de précieux relais de notre action au sein des établissements. Ils permettent de détecter les situations, de les faire remonter et de mutualiser les outils et les moyens de lutte. Le syndicat est aussi un soutien indispensable face aux pressions hiérarchiques. Là réside la force du collectif : de sentir moins seul face à des situations dramatiques et plus fort au sein d'un réseau constitué.

Raphaël VUILLIEZ  
PE à Vaulx-en-Velin  
Militant actif du collectif Jamais sans toit



### Le secrétariat départemental

Rindala Bonvalet-Younès  
François Clément  
Nadège Pagliaroli  
Yannick Le Du  
Laure Tomczyk

FSU Rhône  
Bourse du Travail  
Place Guichard  
69003 - LYON  
tél : 04 78 60 04 80  
mail : fsu69@fsu.fr

Toutes les infos sur  
[www.fsu69.fr](http://www.fsu69.fr)